

Le Numéro 10 Centimes
Abonnements 3 mois 6 mois 1 an
Seine, S.-et-O. 8 fr. 15 fr. 30 fr.
France, Colonies 9 fr. 16 fr. 32 fr.
Etranger 10 fr. 18 fr. 35 fr.
TÉLÉPHONE
Administr. : Guit. 01.57.01.74.01-75
Rédaction : Guit. 01.57.01.77.01-78
64, rue Lafayette, Paris (9^e)

Le Petit Journal

5 heures du matin
5 heures du matin
OCTOBRE
1918
N° 20.370
SAINT FRANÇOIS D'ASSISE
SOLEIL : lev. à 6 h. 15 ; c. à 5 h. 31
LUNE : D. à 6 h. 57 ; M. à 6 h. 5

ARMENTIÈRES ET LENS RECONQUIS

L'armée britannique prend également Remicourt et Wancourt et franchit à la nage le canal de l'Escaut à Gouy et au Catelet

Les Franco-Belges progressent de deux kilomètres en direction de Roulers

Les troupes françaises enlèvent Cormicy à l'ouest de Reims, s'emparent de Challerange et de la crête du Blanc-Mont et font 2.800 prisonniers

Le chantage allemand

Il est douteux que les Allemands n'aient obéi qu'à des considérations purement militaires en se retirant du front Armentières-Lens. Si on a abusé des expressions : pilier de défense, pivot de manœuvre, charnière du front, etc., appliquées à des localités qui ne pouvaient nullement jouer ce rôle, il n'est que juste de dire que la Bassée, par sa formidable organisation, était un des points les plus forts des lignes allemandes, et n'était pas encore dans un saillant dangereux. L'ennemi l'abandonne pour tant sans y être forcé, pour reculer vraisemblablement derrière la Deule canalisée.

De ce fait, la position fortifiée qu'il a construite tout autour de Lille va se trouver en première ligne, au moins dans sa partie ouest, de Pérenchies à Seclin. La continuité de cette position qui dessine un cercle régulier, distant de 7 ou 8 kilomètres du noyau central, peut d'ailleurs faire croire que, le cas échéant, les Allemands se laisseraient assiéger dans Lille. Or, si la place, à cause de ses ressources et des voies de communication qui y convergent, avait pour eux une énorme importance quand elle était à une certaine distance en arrière du front, elle n'en aura plus aucune le jour où ils y seront enfermés. Ce n'est pas au point où nous en sommes, et avec le genre de guerre qui se pratique, qu'elle servira jamais de « pivot de manœuvre » à une armée allemande. Seulement, de Lille, les Allemands pourront détruire à leur aise Roubaix et Tourcoing que nous occuperons, et à Lille même recommencer l'histoire de Saint-Quentin et de Cambrai : évacuer d'abord la population civile (mesure qui paraît déjà en cours d'exécution), ensuite piller, enfin mettre le feu.

Je disais, dans le Petit Journal du 15 juillet, que les Allemands exerçaient un chantage et qu'ils s'arrangeraient pour mettre sur la ligne de feu la plupart de nos villes du nord et des villes belges. Les récents événements et la manœuvre qui s'amorce à Lille ne contredisent pas cette hypothèse.

Plusieurs de mes confrères proposent de désigner des cités allemandes comme répondantes des nôtres. Mais détruire n'est pas reconstruire, et tordre le cou à son débiteur n'est pas le moyen d'assurer sa créance. Puisque tous nos alliés tendent à qui mieux mieux hommage à notre héroïsme, ils adhérent sans doute à une déclaration commune, fixant dès maintenant comme première condition de paix à l'Allemagne la réparation des dommages en Belgique et en France, et précisant même le mode de réparation : 1° indemnité pécuniaire ; 2° fourniture gratuite de matériaux et de main-d'œuvre. Les centaines de mille de prisonniers que nous détenons auraient une occupation toute trouvée après la guerre.

La situation militaire prend une telle tournure que les Allemands ne verraient pas là qu'une vaine menace.

LES BOCHES PRÉVOIENT une grande offensive contre le chemin de fer Metz-Sedan et le bassin de Brie

Berne, 3 Octobre. — Le correspondant de la Gazette de Francfort, sur le front occidental, télégraphie qu'on peut s'attendre à l'heure actuelle à ce que le maréchal Foch poursuive ses attaques sur le front où elles sont actuellement engagées et cherche à porter plus à l'est le coup principal.

On doit compter avec la possibilité de voir l'attaque principale se déplacer sur la rive droite de la Moselle ou plus au sud encore. Le coup sera porté contre le chemin de fer de Metz-Sedan et contre le bassin de Brie. Ce sont les deux grands objectifs stratégiques et à la fois économique-politiques.

Dans cette hypothèse, les bataillons qui font rage à l'heure actuelle ne seraient qu'une tentative pour fixer l'ensemble des réserves allemandes. Le coup de main de Saint-Mihiel, le démantèlement de Verdun, la bataille de l'Argonne, autant d'actions préparatoires, préludes d'une grande entreprise dans laquelle l'ennemi mettrait en ligne les réserves encore intactes qu'il possède cherchant à obtenir une décision militaire avant l'hiver.

Le correspondant ne nie pas que les Américains aient obtenu entre l'Argonne et la Meuse un succès considérable dû en partie à la surprise. « Sans la résistance des troupes allemandes, ajoute-t-il, une catastrophe aurait pu se produire le 28 septembre. »

— Les dés donnent un bien mauvais total : Cinquante-un ?
— Et les cartes ? Où est la fameuse carte... de nager ? P P P

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

3 Octobre, 14 heures.

SUR LE FRONT AU NORD DE LA VESLE, NOS TROUPES, POURSUIVANT LEUR AVANCE, ONT PRIS LOIVRE. Dans la région de La Neuville, une violente contre-attaque allemande n'a pas obtenu de résultat.

EN CHAMPAGNE, les combats engagés hier dans l'après-midi se sont poursuivis dans la soirée. NOS TROUPES ONT ENLEVÉ CHALLERANGE. Les Allemands ont fait de puissants efforts pour nous rejeter des bois au sud-est d'Orville où nous avions pénétré. Par trois fois leurs assauts se sont brisés contre nos lignes. Nous avons conservé tous nos gains et infligé de lourdes pertes à l'ennemi. Le chiffre des prisonniers faits par nous s'est encore accru au cours de ces combats.

L'ATTAQUE A REPRIS CE MATIN À L'AUBE.

3 Octobre, 23 heures.

Dans la région de Saint-Quentin, des combats violents ont eu lieu dans la position Hindenburg, entre Lesdins et Sequehart, où l'ennemi oppose une très forte résistance.

Plus au sud, nous avons pris pied sur la voie ferrée à l'est de Saint-Quentin et progressé, en combattant, à l'est du faubourg d'Isle. Nous avons fait une centaine de prisonniers.

AU NORD-OUEST DE REIMS, NOUS AVONS ENLEVÉ CORMICY. NOUS BORDONS LE CANAL ENTRE CONCEVREUX ET LA NEUVILLE.

En Champagne, la bataille a continué avec une violence soutenue. NOUS AVONS ÉLARGI NOS GAINS DANS LA RÉGION AU NORD DE SOMME-PEY. Nos troupes, brisant la résistance de l'ennemi, se sont emparées de la crête du Blanc-Mont et de la ferme Médéah, à cinq kilomètres au nord-ouest de Somme-Py. DEUX MILLE HUIT CENTS PRISONNIERS, faits au cours de la journée, sont actuellement dénombrés.

COMMUNIQUE AMÉRICAIN

3 Octobre, 21 heures.

Les troupes américaines, en liaison avec les Français, ont repoussé l'ennemi et enlevé le Blanc-Mont et d'autres positions en Champagne.

Entre la Moselle et la forêt d'Argonne, activité habituelle d'artillerie et de patrouilles. Nous avons fait des prisonniers.

COMMUNIQUE BELGE

3 Octobre.

Le groupe d'armées des Flandres, sous les ordres de S. M. le roi des Belges, a continué ses attaques dans la journée.

LES TROUPES FRANÇAISES ET BELGES.



GES, APPUYÉES PAR DES CHARS D'ASSAUT FRANÇAIS, SE SONT PORTÉES À L'ATTAQUE DE LA POSITION ALLEMANDE À L'OUEST DE ROULERS.

Elles ont progressé sur une profondeur moyenne de deux kilomètres et atteint la lisière sud-ouest de Hoogdele, ainsi que la route de Hoogdele à Roulers. Des contre-attaques ennemies ont été repoussées.

Sur le front compris entre Dixmude et la mer, des reconnaissances ont pénétré dans les lignes ennemies et ramené des prisonniers.

LA DEUXIÈME ARMÉE BRITANNIQUE S'EST EMPARÉE, CE MATIN, D'ARMENTIÈRES ; sur le centre et la gauche de cette armée, l'ennemi oppose une vive résistance à notre progression.

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

3 Octobre, après-midi.

Les progrès réalisés par les offensives alliées dans les Flandres, devant Cambrai et Saint-Quentin, joints aux lourdes pertes éprouvées par l'ennemi dans ses tentatives de résistance à nos attaques victorieuses, ont contraint les Allemands à entreprendre un repli étendu de leurs lignes.

DEPUIS LENS JUSQU'À ARMENTIÈRES, L'ENNEMI ÉVACUE LES POSITIONS FORTEMENT ORGANISÉES QU'IL TENAIT DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE DE TRANCHÉES, et qu'il avait défendues jusqu'alors avec la dernière résolution. Ce mouvement, qui n'était pas



inattendu, est étroitement suivi par nos troupes qui maintiennent un contact constant avec les arrière-gardes allemandes, leur infligeant des pertes sérieuses et leur enlevant des prisonniers.

Sur le front de repli, nous avons déjà atteint la ligne générale Cité-Saint-Auguste, Douvrin, est de la Bassée, est d'Anders, ouest de Bois-Grenier, et notre avance se poursuit.

Hier soir, l'ennemi a attaqué nos positions au nord de Cambrai ; il a été repoussé, laissant des prisonniers entre nos mains.

CE MATIN, NOS TROUPES ONT REPRIS LEURS ATTAQUES AU NORD DE SAINT-QUENTIN.

3 Octobre, soir.

Ce matin, à l'aube, l'infanterie et les tanks britanniques ont attaqué sur un front d'environ huit milles, depuis Sequehart jusqu'au canal au nord de Bony. Notre attaque a réussi sur tous les points.

À L'AILE DROITE DE L'ATTAQUE, DES TROUPES ANGLAISES ET ÉCOSAISES DE LA 32^e DIVISION ONT REPRIS SEQUEHART, y faisant des prisonniers et plus tard, dans la matinée, elles ont repoussé une contre-attaque ennemie.

AU CENTRE, UNE DIVISION ANGLAISE A PRIS D'ASSAUT REMICOURT ET WANCOURT, faisant plusieurs centaines de prisonniers, tandis que la seconde division australienne traversait la ligne Fonsomme-Beaurevoir, à l'ouest et au sud-ouest de Beaurevoir. Poursuivant leur avance, les troupes de ces deux divisions, appuyées par les tanks, ont atteint les lisières ouest de Montbrehain et se sont emparées des hauteurs au sud et au sud-ouest de Beaurevoir.

PENDANT CE TEMPS, À L'AILE GAUCHE, DES BATAILLONS ANGLAIS ET IRLANDAIS FORÇAIENT LE PASSAGE DU CANAL DE L'ESCAUT À GOUY ET AU CATELET, S'EMPARANT DE CES DEUX VILLAGES ET DES HAUTEURS SITUÉES À L'EST. A cet endroit, l'ennemi a contre-attaqué en forces pendant l'après-midi ; de violents combats sont en cours. Nous avons fait un grand nombre de prisonniers au cours de ces heureuses opérations.

Sur le reste du front Saint-Quentin-Cambrai, il n'y a à signaler que des rencontres de patrouilles, au cours desquelles nous avons fait des prisonniers.

Dans la région au nord de la Scarpe, où l'ennemi se replie, nos troupes ont poursuivi leur avance pendant toute la journée, maintenant le contact avec les arrière-gardes ennemies.

L'ENNEMI A ÉTÉ CHASSÉ DE LENS ET NOS ÉLÉMENTS AVANCÉS ONT ATTEINT UNE LIGNE GÉNÉRALE AVION-VENDIN-LE-VIEIL-HANTAY-WICRESHERLIES ET SONT À L'EST DE BOIS-GRENIER.

CE MATIN, NOS TROUPES ONT OCCUPÉ ARMENTIÈRES.

La 33^e victoire de l'as belge Coppens

Quatre avions allemands ont été abattus par l'aviation britannique. Un ballon a été incendié par le lieutenant Coppens, de l'aviation belge, qui remporte ainsi sa trentième victoire.

La "ligne" intenable

Les conséquences du repli allemand des deux côtés du canal de la Bassée n'ont pas tardé à se manifester. Les troupes britanniques qui pressent vivement l'ennemi ont reconquis hier Armentières et se sont emparées de Lens. Il a fallu que les Allemands jugent leur situation bien critique pour se décider à abandonner cette dernière ville pour la possession de laquelle ils avaient lutté désespérément pendant des années.

Mais la fameuse ligne Hindenburg n'est plus tenable. Elle craque de toutes parts. C'est ainsi que nos alliés lui ont porté le dernier coup dans le secteur du Catelet, entre Cambrai et Saint-Quentin. Leurs divisions s'enfonçant par la brèche élargie au sud du Catelet ont porté leur front jusqu'au nord de Beaurevoir et de Montbrehain, à plus de 10 kilomètres à l'est du canal de Saint-Quentin. C'est un succès d'une importance capitale. Le coin que nos alliés enfoncent ainsi dans le flanc ennemi menace de débordement non seulement les forces allemandes qui se trouvent sur la rive droite de l'Oise, à l'est de Saint-Quentin, mais encore celles qui occupent la région de Saint-Gobain. Pour peu que cette menace s'accroisse, nous assisterons à un nouveau repli ennemi de grande envergure.

Dans le secteur français, c'est la continuation de la lutte en Champagne qui attire principalement l'attention. Le général Gouraud a porté principalement son effort sur sa gauche, dans la région au nord de Somme-Py. Brisant la résistance furieuse des Allemands, il s'est emparé, à 5 kilomètres de cette localité, de la ferme de Médéah et en liaison avec les troupes américaines du Blanc-Mont. Le chiffre de 2.800 prisonniers capturés démontre l'acharnement de la lutte ainsi que l'importance du succès obtenu.

Enfin l'armée du général Berthelot, achevée, à l'ouest de Reims, de refouler les Allemands au nord de l'Aisne et de l'autre côté du canal. Le dégagement complet de Reims ne saurait tarder.

Un haut fait d'armes

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Front britannique, 3 Octobre. — Comme on sort parfois un drapeau de sa gaine pour que le frisson passe sur les assistants, sortons un haut fait d'armes pour que l'on n'oublie qu'il en existe.

La 46^e division anglaise en sera le héros, c'est une division composée des boys du centre de l'Angleterre. Présentons d'abord le général. Présentent les gens quand on ne doit pas dire leur nom, voilà qui pourrait paraître difficile. Pour le général en question ce n'est pas un obstacle. C'est l'homme qui, le 15 septembre 1916, sur la Somme, attaquant un endroit qui s'appelait « les Boeufs », se plaça à la tête du bataillon d'assaut et à pleins poulmons se mit à sonner du cor de chasse.

Le fait se passe à l'armée Rawlinson, celle du nord de Saint-Quentin.

Quelques jours auparavant, les voyageurs du pays du front qui circulaient près du canal de la Somme pouvaient offrir un spectacle qui n'avait rien d'attendu. Ils pouvaient voir des tonnes qui, ayant revêtu la ceinture de sauvetage, se précipitaient en ordre dans le canal. Ils pouvaient même voir le général qui en faisait autant. On a bien constaté des cas de folie, au cours de cette guerre, mais ils étaient individuels. Les voyageurs, rassurés, s'approchaient donc, ils assistaient à une répétition collective. C'était les soldats de la 46^e anglaise qui se préparaient à franchir le canal de Saint-Quentin.

Rawlinson déclancha son offensive. La date arriva. Par un matin brouillé, on vit des tranchées des hommes fantastiques. Ils avaient tous leur ceinture de sauvetage. Ces centurions qui leur pressaient la poitrine devaient les entretenir de douces choses, car ils les avaient déjà mis les boys, les avaient mis dans des circonstances de sauvetage du bateau de permissionnaires Boulogne-Folkestone. Ce matin-là, Belongie remplaçait Boulogne. Et Folkestone était l'autre rive du canal. Ils se jetèrent à l'eau, nagèrent. Pas de sous-marins, mais des obus. Ils franchirent le canal, tendirent des câbles, des cordes où d'autres hommes comme des acrobates s'accrochèrent. Un caporal comme Aphrodite sortant de l'eau, se précipita sur l'engin, deux servants, le troisième fait kamikaze. « Où sont les mines ? » lui cria-t-il. Le Boche dit où elles sont, il les voit, comme les fils. Il voit aussi l'entrée d'un tunnel, appelle ses compagnons. Ses compagnons roulent un obusier et en plein dans l'ouverture lancent un obus. Onze cents Boches étaient au fond et éternuent. La dose a été suffisante ; ils sortent, ils sont 1.000. Ils se rendent. Le canal est franchi, le reste de la division, grâce au pont, peut poursuivre. Ils font 4.000 prisonniers et le tout en costume de bain. — Albert Londres.

Les attaches historiques de la France à Damas proclamées par les Anglais

Londres, 3 Octobre. — Le Daily Mail, commentant la prise de Damas par les troupes britanniques, dit :
« Nous n'avons pas pris l'antique cité syrienne parce que nous désirons la conserver pour nous-mêmes, car notre grande alliée, la France, y a en effet des attaches historiques plus profondes que nous. »

LE GÉNÉRAL MOINIER est nommé gouverneur militaire de Paris

Le général Charles Moinier qui vient d'être nommé gouverneur militaire de Paris, en remplacement du général Guillaumat, est né à Mont-de-Marsan, le 2 juin 1855 : il est donc âgé de 63 ans.



Général Moinier

Le nouveau gouverneur militaire de Paris est sur tout connu pour la part qu'il a prise dans la pacification du Maroc : c'est lui, en effet, qui exerçait le commandement en chef des troupes d'occupation. En cette qualité, il dirigea les opérations des colonnes commandées par le général Dalbiez et les colonels Gouraud et Brulard, opérations qui aboutirent à la prise de Fez, le 21 mai 1911.

À la mobilisation, le général Moinier commandait les troupes de l'Afrique du Nord et eut à faire face à une tâche des plus délicates à raison des prélèvements exercés sur ses meilleures troupes au profit des fronts de France et d'Orient.

Chargé de maintenir l'ordre dans notre domaine de l'Afrique du Nord, il réussit, en outre, à obtenir un recrutement intensif du contingent africain. Les services qu'il rendit à Alger le firent maintenir à son poste jusqu'en janvier de cette année, époque où, versé dans le cadre de réserve, il fut remplacé par le général Nivelle et chargé de l'inspection des prisonniers de guerre.

Guillaumat et Franchet d'Esperey reçoivent la médaille militaire

La médaille militaire vient d'être décernée au général Guillaumat, qui prépara le plan d'offensive en Orient, et au général Franchet d'Esperey, qui l'exécuta.

Voici la citation qui accompagne l'Officiel l'attribution de cette haute distinction militaire au général Guillaumat :

Officier général de la plus haute valeur, n'a cessé de se distinguer dans tous les commandements qui lui ont été confiés depuis le début de la campagne. Ayant exercé le commandement en chef des armées d'Orient, a conçu et préparé avec une remarquable compréhension de la situation un plan d'offensive dont l'exécution a rapidement entraîné la retraite des armées allemandes, a sollicité un armistice des plus glorieux pour l'Entente. Appelé dans des moments difficiles au poste de gouverneur militaire de Paris, a répondu pleinement à la confiance du gouvernement et du pays.

La citation qui accompagne l'attribution de la médaille militaire au général Franchet d'Esperey est ainsi conçue :

Officier général qui depuis le début des hostilités n'a cessé de montrer les plus belles qualités militaires. Appelé au commandement en chef des armées d'Orient, a fait preuve d'une initiative et d'une énergie remarquables en prenant l'offensive au moment le plus opportun. En moins de quinze jours, par la maîtrise de son commandement et son inépuisable activité, a imposé sa volonté aux armées ennemies. Exploitant ensuite son succès avec le plus heureux esprit de décision, a conduit des pourparlers qui aboutirent à la signature d'un glorieux armistice sollicité par l'ennemi en complète détresse.

"Tout est prêt pour la mise en état des mines" nous dit M. Basly, député, maire de Lens

Le Petit Journal a pu, hier soir, annoncer à M. Basly, député et maire de Lens, la nouvelle, à la fois bonne et douloureuse, de l'évacuation, par nos armées, de sa ville et de celle d'Armentières dont la reprise de jours.

« Oh ! merci ! merci ! s'écrie, en recevant le renseignement de notre bouche, le si dévoué député de Lens. Merci, vraiment ! Ce n'est pas vous qui allez m'interviewer, c'est moi, tout ému, qui vous demande de me donner des détails... »

— Je n'en ai pas, monsieur le député. — Mais c'est bien vrai, au moins ? dit encore M. Basly qui, tout aussitôt, appelant Mme Basly comme pour la prendre à témoin, nous déclare d'une voix vibrante d'émotion :

— Eh bien, monsieur, dites aux lecteurs du Petit Journal que l'enthousiasme des Lenois et des habitants d'Armentières se traduit à la lecture de vos bonnes nouvelles, d'autant plus grand que je puis leur assurer que toutes, — vous entendez bien, toutes ! — les dispositions sont prises pour que les mines, fortune du pays, soient rapidement mises en bon état de fonctionnement.

— M. Remaux — 80 ans passés ! — a tout préparé. Cet ingénieur, que les Lenois connaissent bien, a tout en mains, ainsi que M. Guerr, ingénieur en chef des mines de Courrières, — mines où le kaiser, il y a dix ans, envoyait ses pompiers wespasiens pour sauver nos mineurs victimes du grisou ! M. Weiss, inspecteur général des mines au ministère des Travaux publics, a également tout préparé.

« Je vous le répète : dès que Lens sera repris, nous remettrons, quels que soient les dégâts, en très peu de temps, tout en bon état. Les Boches ont détruit pendant quatre ans, et nous, nous avons travaillé pendant quatre ans à construire ou à reconstruire... »

LE MINISTÈRE Max de Bade est un expédient

Le militarisme prussien restera le maître de l'Allemagne et le peuple sera dupé une fois de plus

La succession du chancelier von Hertling est bien lourde dans les circonstances actuelles. Après avoir frappé vainement à la porte d'hommes d'Etat notoires pour leur proposer ce fardeau, le kaiser s'est rabattu sur le prince Max de Bade, cousin germain du prince régnant dans le Grand-Duché et lui-même héritier présomptif de la couronne. Le prince Max a, paraît-il, accepté et est en train de constituer le ministère kolossal chargé soi-disant d'assurer le plein fonctionnement du régime parlementaire en Allemagne.

Le choix du prince Max de Bade pour assurer cette « besogne démocratique » semble à première vue assez singulier. Mais en réalité il constitue de la part du kaiser un expédient habile pour essayer de se tirer de l'impasse funeste où la situation intérieure et extérieure de l'empire l'a acculé. Le Hohenzollern en détresse avait besoin d'un homme de confiance dont la mission consisterait au dedans à donner aux revendications populaires un semblant de concessions et au dehors à reprendre avec une nouvelle énergie l'offensive de paix.

Le prince Max lui a paru spécialement qualifié pour remplir ce rôle. Sa réputation de prince libéral et démocrate est faite pour lui attirer les suffrages de la majorité du Reichstag, et en même temps sa qualité d'héritier présomptif de la couronne de Bade est une garantie pour le kaiser qu'il ne laissera pas tomber en quenouille l'autocratie prussienne impériale. De même le prince Max, en ce qui concerne la politique extérieure, s'est à diverses reprises prononcé pour une fin rapide des hostilités et la paix de conciliation. Il est vrai qu'en exprimant ce désir il a soigneusement évité d'indiquer par quels moyens il entendait atteindre ce but.

La liste des ministères qui doivent d'après les derniers renseignements constituer le nouveau gouvernement parlementaire, ne fait que confirmer l'impression qu'il s'agit d'une comédie. Tous les titulaires de portefeuille, sans en excepter le socialiste Ebert, auraient pu trouver place dans un des ministères précédents. Respectueux des pouvoirs du kaiser et de la consigne de l'état-major, ils continueront à gouverner à la prussienne.

Ce n'est pas certainement le prince Max de Bade, major-général de l'armée, aidé de pareils acolytes, qui aura la volonté et l'énergie de briser le militarisme prussien, condition indispensable pour instituer en Allemagne un véritable régime parlementaire et amener la fin des hostilités.

Ce que sera le nouveau ministère

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 3 Octobre. — Le prince Max de Bade, qui est arrivé à Berlin, a pris contact avec les députés du Reichstag. Le nouveau gouvernement serait constitué comme suit :

prince Max de Bade, chancelier ; von Payer, vice-chancelier ; Ebert, socialiste, ministre de l'Intérieur ; le comte Bernstorff, ou bien le comte Broedorf-Rantzau, Affaires étrangères ; Riesser, national-libéral, ministre de l'Economie publique.

Il n'est pas encore question de l'attribution des portefeuilles de la Guerre et de la Marine ; par contre, le ministère sans portefeuille serait créé pour le député national-libéral qui serait chargé de la liaison entre le cabinet et le Parlement.

Tel serait le gouvernement populaire dont parlent avec enthousiasme les journaux de gauche ; ce gouvernement constitué en exécution d'un message impérial où reviennent constamment des termes comme : « Je veux, ma volonté », etc., comprendrait en tout trois ou quatre vieux parlementaires de tout repos, rompus à l'habitude d'exécuter des courbettes et des ordres et dont le plus avancé serait le socialiste ultra-officiel Ebert. Il ne comprendrait pas un seul homme nouveau, pas une seule personnalité non compromise dans la politique allemande. Tel est le visage de la nouvelle démocratie allemande qui ressemble à s'y méprendre à l'Allemagne de Tirpitz et du kaiser.

On signale encore, suivant la Kreuz Zeitung, que le prince Frédéric-Guillaume de Prusse, jusqu'ici général de brigade et préfet de Frankenstein, vient d'être nommé directeur au ministère de l'Intérieur ; Ebert serait donc contrôlé par un prince de Prusse. — M. Ray.

L'ABANDON DE L'ALSACE-LORRAINE commence à paraître inévitable à beaucoup de boches

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 3 Octobre. — La Kreuz Zeitung publie un article dans lequel elle s'indigne contre les Allemands, trop nombreux, qui considèrent comme inévitables l'abandon et la restitution de l'Alsace-Lorraine.

« On peut entendre en voyage, dit le journal, sur la rive gauche et la rive droite du Rhin, bien des folles, mais, chose la plus folle, c'est ce qu'on dit dans de nombreuses régions de l'Allemagne »

« Nous n'avons que faire de l'Alsace, que les Français la prennent s'ils le veulent, pourvu que nous ayons la paix. »

« Quand ce sont des Alsaciens qui parlent ainsi, on peut encore le comprendre. Ce genre d'Alsaciens fournit la preuve de la décadence d'une nation prête à tout, mais à être avalée par la France, mais lors qu'on entend des propos pareils sur le rivage du Rhin, on se prend la tête à deux mains et on se demande : « Suis-je fou ou est-ce mon interlocuteur ? » Si l'Allemagne rendait l'Alsace-Lorraine, ce serait la fin de l'empire. — M. R.



Dessein de LUC-CYL.

— L'adjudant Parsons a remporté sa 7^e victoire le 29 septembre. La poche s'est refermée sur lui. Le 30 septembre, le brillant pilote américain s'est distingué par un succès qui n'a pas encore été homologué. Parsons doit être classé des as de son pays, son rival le lieutenant Luke n'ayant pas, semble-t-il, plus de pièces officielles. La médaille militaire récompensable enfin celui qui préfère une adjudant à notre armée que capitaine dans celle des Etats-Unis.

— Nouveaux éloges à l'escadre Vulliamin : Le chef de bataillon, commandant la première brigade de bombardement transporté à l'escadre, les félicitations du haut commandement pour le travail accompli dans la journée du 28 septembre. L'escadre seule a fourni des renseignements, aucune reconnaissance d'armée n'ayant pu passer les lignes en raison du mauvais temps.

— Quelques statistiques intéressantes. Du 26 au 29 septembre, un seul groupe de la fameuse première brigade aérienne a opéré le travail suivant en Champagne dans les bombardements du champ de bataille : 26 septembre, 23 avions lancés 4.840 kilos de bombes ; le 27, 28 avions en ont lancé 5.530 ; le 28, 23 avions en ont lancé 4.760 ; le 29, 26 avions en ont lancé 5.740. Le bilan du groupe est donc en 4 jours de 20.966 bombes représentant 20.960 kilos, semées par 93 avions. Et nous ne parlons pas des carouches de mitrailleurs tirées.

Pendant ces quatre journées (du 25 au 29) la première brigade a jeté 72.926 kilos d'explosifs et tiré 23.930 balles. Le 25 (dans la nuit du 24 au 25) 10 appareils ont lancé 2.956 kilos et tiré 1.800 carouches ; le 26, 12 avions en ont lancé 2.956 et tiré 1.800 carouches ; le 27, 12 avions en ont lancé 2.956 et tiré 1.800 carouches ; le 28, 12 avions en ont lancé 2.956 et tiré 1.800 carouches ; le 29, 12 avions en ont lancé 2.956 et tiré 1.800 carouches.

— Les félicitations des conseils généraux à l'armée et au gouvernement.

Le conseil général d'Eure-et-Loir a adressé au maréchal Foch et à ses collaborateurs, officiers et soldats, l'expression de sa reconnaissance et de son admiration. Le conseil général de la Mayenne a adressé au maréchal Foch et à ses collaborateurs, officiers et soldats, l'expression de sa reconnaissance et de son admiration. Le conseil général de la Mayenne a adressé au maréchal Foch et à ses collaborateurs, officiers et soldats, l'expression de sa reconnaissance et de son admiration.

La durée des permissions

Courte séance, au début de laquelle M. Deguise a demandé la discussion immédiate d'une proposition tendant à augmenter la durée des permissions. L'ajournement a été décidé à mains levées après que M. Abram, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, eût fait remarquer que la commission de l'armée n'avait pas encore donné son avis.

— Au surplus, a-t-il ajouté, le gouvernement estime que la proposition ne peut être acceptée telle qu'elle se présente. Les circonstances ne le permettent pas. Si elle était adoptée, ce serait ruiner les services de transports et la conduite des opérations militaires. (Très bien ! Très bien !)

Les commissions de l'armée et du budget, d'ailleurs, feront un rapport, a promis M. Benazet, dans le courant du présent mois.

La Banque d'Algérie

On a repris ensuite l'examen du projet relatif à la Banque d'Algérie. Malgré l'opposition des socialistes, et après des interventions très applaudies de MM. Ribeyre, rapporteur, et Klotz, ministre des Finances, la Chambre a décidé, par 350 voix contre 112, que le privilège de la Banque saït d'ici pour 25 ans.

Cet après-midi, suite des interpellations sur les réfugiés.

DEUX AVOCATS-DÉPUTÉS font l'objet de plaintes

Il était beaucoup question hier tant au Palais que dans les milieux parisiens du cas de deux avocats-députés ayant fait l'objet de plaintes adressées l'une au procureur général, M. Lescouvé, l'autre au conseil de l'ordre des avocats.

Parlons d'abord de cette dernière. Elle vise M. Brizon, le député de l'Allier, inscrit au barreau parisien, et émane de son confrère, M. Lucien Normand, qui estime contraire au bon renom de l'ordre qu'un avocat se soit fait dénommer « à la cloche de bois » et par deux fois, comme l'a fait M. Brizon, par le déserteur Cochon, et qu'il ait donné à celui-ci l'hospitalité de son appartement.

Le bâtonnier, M. Henri-Robert, saisi de cette requête, désigna comme rapporteur le bâtonnier, M. Busson-Billault.

La seconde plainte reçue par le procureur général, qui l'a transmise au conseil de l'ordre, vise un autre député avocat et émanerait d'une cliente mécontente. Nous croyons savoir que le conseil de l'ordre, devant l'innanité des griefs invoqués, l'a purgé et simplement classée.

La Chambre autrichienne en grande querelle sur la paix

Bâle, 3 Octobre. — On mande de Vienne à la date du 3 octobre : La Chambre des députés a commencé hier la discussion de la déclaration gouvernementale et de la question de la paix. Les Sud-Slaves, les Tchèques et les Polonais, dans une motion commune, demandant l'exposé fidèle de la vérité sur la situation qui concerne la question de la paix et notamment l'attitude du gouvernement relativement aux droits des nationalités.

La paix suivant les socialistes

Dans leur motion, les socialistes demandent la paix sur les bases suivantes :

Création de ligues de peuples, pas de guerre économique, pas d'annexion ; rétablissement de la Serbie, du Monténégro et de la Belgique ; pas de contributions ; une nouvelle réorganisation des questions de l'Est sur la base des nationalités ; révision des traités de Bucarest et de Brest-Litovsk ; règlement de la question polonaise par la Constitution polonaise ; règlement des questions territoriales du sud de la monarchie sur la base des droits des nationalités des peuples italiens et sud-slaves ; établissement de nouveaux rapports entre les nations de l'Autriche et l'Empire sur la base de la liberté et de l'autonomie gouvernementale de chaque peuple.

Dans d'autres motions, les Ukrainiens et les Polonais ont fait valoir leurs revendications particulières.

Il prétendait fournir des wagons aux négociants

La pénurie des wagons, chacun le dit, serait causée, en partie, de la crise de l'alimentation. Louis Rigaut, réformé de guerre, 30 ans, ayant bureaux à Béliers, allée Paul-Riquet, et à Toulouse, prétendait venir en aide aux négociants dans l'embaras : par annonces et prospectus, il leur promettait de se procurer wagons-plat-formes tout neufs. Les demandes affluèrent ; on devait déposer moitié du prix du wagon, une vingtaine de mille francs. Plusieurs de ces demandes furent attendues toujours leurs wagons. Rigaut a ainsi escroqué plusieurs centaines de mille francs. Il a été arrêté. On a retrouvé une centaine de mille francs dans une banque.

Banquier arrêté

Sur mandat de M. Hirsch, juge d'instruction, M. Poncet, commissaire aux délégations judiciaires, a requis le 30 boulevard Poissonnière, chez le banquier Robert Delbar, 33 ans, qui faisait la contre-partie et se livrait à des opérations fictives. La correspondance et la comptabilité ont été saisies. Le coffre-fort était vide. Le passif serait important. Le magistrat a envoyé le banquier à la Santé.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

	Entr. direct	Entr. indirect	Ensemble
Bœufs	1.300	150	1.450
Vaches	1.000	100	1.100
Taureaux	1.000	100	1.100
Veaux	1.000	100	1.100
Moutons	1.000	100	1.100
Porcs	1.000	100	1.100

Les félicitations des conseils généraux à l'armée et au gouvernement

Le conseil général d'Eure-et-Loir a adressé au maréchal Foch et à ses collaborateurs, officiers et soldats, l'expression de sa reconnaissance et de son admiration. Le conseil général de la Mayenne a adressé au maréchal Foch et à ses collaborateurs, officiers et soldats, l'expression de sa reconnaissance et de son admiration. Le conseil général de la Mayenne a adressé au maréchal Foch et à ses collaborateurs, officiers et soldats, l'expression de sa reconnaissance et de son admiration.

Un père de famille renvoyé du front comme père de six enfants

Tel a été le jugement, rendu hier, 42, rue du Colisée, par la commission arbitraire des loyers du VIII^e arrondissement, siégeant sous la présidence de M. Moré, conseiller à la Cour d'appel.

Déjà dans le paiement et réductions, variées de 30 à 50 %, ont été accordées également à des petits commerçants ou des petits industriels, dont les ressources ont été diminuées du fait de la guerre.

Par contre, un ouvrier d'usine dont les gains quotidiens ne se montent à 17 francs, a été condamné à payer l'arrear et les saïres en cours, avec une réduction très minime.

Les Autrichiens bousculés en Albanie par l'armée italienne

Rome, 3 Octobre. — (Officiel.) — En Albanie, pendant la journée du 1^{er} octobre, nos troupes ont commencé une avance énergique dans le secteur entre la mer et le secteur d'Osum. Par une marche accélérée, brisant la résistance de groupes ennemis, nos colonnes ont occupé le soir le village de Fieri, la ligne du Someni, de Sterbasi au pont de Metali, les hauteurs entre la Tania et la Budvica, et celle de Zilum, sur la gauche de l'Osum. Dans la journée d'hier, l'avance s'est étendue à tout le secteur à cheval de l'Osum. Nos avant-gardes, après avoir dépassé la ligne Debronica, Caradizija, s'approchent de Berat.

L'ennemi se replie rapidement, cherchant à se soustraire à la poursuite et incendiant ses magasins. Toutefois, nous avons capturé des prisonniers et nous sommes emparés d'une grande quantité de matériel.

Des avions britanniques ont bombardé efficacement les lignes de communication le long du Skumbi et ont mitraillé à faible altitude le camp d'aviation de Tirana, ainsi que le combat aérien un appareil de chasse ennemi.

La guerre aérienne

3 Octobre, 23 heures.

Le 2 octobre, les circonstances atmosphériques défavorables ont rendu particulièrement difficile l'observation des mouvements de l'ennemi.

Cependant, nos bombardiers ont surpris des rassemblements ennemis qui se formaient dans la région de Somide, Contreuve et Mont-Saint-Martin et les ont attaqués à la bombe et à la mitrailleuse. Vingt-six tonnes de projectiles et des milliers de carouches ont été utilisés avec de bons résultats.

Des avions ennemis ont été abattus ou désarmés et un ballon incendié.

Enfin, en plusieurs points de la bataille, l'aviation a effectué le ravitaillement de certains éléments avancés rendus difficile par le mauvais état des routes. Deux tonnes de vivres leur ont été lancées, le 1^{er} et plus de deux tonnes le 2 octobre. — (Officiel français.)

Le roi et les chefs de partis d'accord avec M. Malinoff

Bâle, 3 Octobre. — On mande de Sofia : Hier, à 9 heures, a eu lieu, au Sobranié, une réunion des représentants de tous les partis politiques. Le gouvernement était représenté par M. Malinoff, le ministre de la Guerre, le général Savoff, le ministre des Finances Liatcheff.

A l'issue de la réunion, le roi a reçu en audience le président du Conseil et un représentant de chaque parti parlementaire. — (Havas.)

INFORMATIONS POLITIQUES

Au groupe radical socialiste. — Le groupe radical socialiste, réuni sous la présidence de M. René Renoult, a entendu l'exposé fait par son président des travaux de la Commission de l'Armée, des succès militaires de ces jours derniers et des conditions de la paix. Les conclusions de la Commission ont été adoptées à l'unanimité. Le groupe a exprimé unanimement la satisfaction qu'il éprouve de ces magnifiques résultats et son espoir de voir se produire à bref délai, par la continuation d'une conduite énergique de la guerre, la victoire complète et définitive sur tous les points du front des puissances de l'Entente.

A la commission du budget. — La commission du budget a donné son avis favorable à la proposition de résolution de M. Darnaud tendant à la création de coopératives militaires dans la zone de l'intérieur.

Elle a adopté ensuite le projet de loi autorisant la Banque d'Algérie à consentir à l'Etat un avance supplémentaire de 100 millions, le budget des honneurs et médailles et celui de la Caisse nationale d'épargne.

L'unité diplomatique des Alliés. — M. Marcel Cachin, député de la Seine, vient d'aviser M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, qu'il désire lui poser à la tribune de la Chambre une question sur la nécessité de l'unité diplomatique des Alliés.

INFORMATIONS MILITAIRES

L'Office technique du ravitaillement

L'office technique du ravitaillement, institué par M. Viollette, avait pour mission de s'occuper du ravitaillement de Paris et du dégagement de la Seine. Il a été réorganisé avec un caractère officiel. Un arrêté pris par M. Victor Boret en fait un office officiel technique du ravitaillement et étend ses attributions à toute la France. C'est, vraisemblablement, le prétexte de la création d'offices départementaux et municipaux de ravitaillement.

Le militaire nourri à l'ordinaire peuvent emporter leur ration de pain. — Le général gouverneur militaire de Paris a décidé que les militaires de tous corps et services, ainsi que les blessés en traitement, autorisés à sortir, pourront emporter avec eux leur ration de pain, seraient autorisés, sur leur demande, à emporter leur ration de pain pour se repaïsser.

Admission à l'honorariat des officiers de complément. — Beaucoup d'officiers de complément, atteints par les nouvelles prescriptions, ont demandé à être admis à l'honorariat. Le général gouverneur militaire de Paris a décidé que les grades dont ces militaires étaient pourvus, indépendamment de leur emploi dans la gendarmerie, se perdrait notamment par la réforme pour incohérence. La révoation étant de même nature que la réforme, elle entraînerait la perte du grade. C'est donc comme simples soldats qu'ils doivent être réintégrés dans leur arme d'origine, les militaires de la gendarmerie commissionnés, rayonnés du service de l'arme. La circulaire s'y rapportant n'aura pas toutefois d'effet rétroactif.

La Chambre autrichienne en grande querelle sur la paix

Bâle, 3 Octobre. — On mande de Vienne à la date du 3 octobre : La Chambre des députés a commencé hier la discussion de la déclaration gouvernementale et de la question de la paix. Les Sud-Slaves, les Tchèques et les Polonais, dans une motion commune, demandant l'exposé fidèle de la vérité sur la situation qui concerne la question de la paix et notamment l'attitude du gouvernement relativement aux droits des nationalités.

La paix suivant les socialistes

Dans leur motion, les socialistes demandent la paix sur les bases suivantes :

Création de ligues de peuples, pas de guerre économique, pas d'annexion ; rétablissement de la Serbie, du Monténégro et de la Belgique ; pas de contributions ; une nouvelle réorganisation des questions de l'Est sur la base des nationalités ; révision des traités de Bucarest et de Brest-Litovsk ; règlement de la question polonaise par la Constitution polonaise ; règlement des questions territoriales du sud de la monarchie sur la base des droits des nationalités des peuples italiens et sud-slaves ; établissement de nouveaux rapports entre les nations de l'Autriche et l'Empire sur la base de la liberté et de l'autonomie gouvernementale de chaque peuple.

Dans d'autres motions, les Ukrainiens et les Polonais ont fait valoir leurs revendications particulières.

Dans la grande couture et la confection

Les délégués du syndicat de l'habillement se sont réunis hier avec les délégués patronaux au ministère du Travail en vue d'un accord.

Le 23, rue Grange-aux-Belles, informer les ouvriers de leurs démarches, les délégués n'ont pu prendre de décision, les midinettes, étant données l'heure avancée, ayant quitté la salle de réunion.

Ce matin, à 10 heures, nouvelle réunion des midinettes. Le syndicat des délégués, pour entendre le compte rendu de leurs démarches.

GUERRERO A VERSAILLES

Le Guatémaltèque Guerrero y Guerrero, qui assassinait la petite Carmen Berman, à Paris, et fut condamné à mort, le 25 juin dernier, par la Cour d'assises de la Seine, vient d'être transféré à la prison de Versailles. Son jugement sera prononcé à la fin de la semaine, par la Cour de cassation. Guerrero y Guerrero ira de nouveau devant les assises de Seine-et-Oise.

INFORMATIONS POLITIQUES

Au groupe radical socialiste. — Le groupe radical socialiste, réuni sous la présidence de M. René Renoult, a entendu l'exposé fait par son président des travaux de la Commission de l'Armée, des succès militaires de ces jours derniers et des conditions de la paix. Les conclusions de la Commission ont été adoptées à l'unanimité. Le groupe a exprimé unanimement la satisfaction qu'il éprouve de ces magnifiques résultats et son espoir de voir se produire à bref délai, par la continuation d'une conduite énergique de la guerre, la victoire complète et définitive sur tous les points du front des puissances de l'Entente.

A la commission du budget. — La commission du budget a donné son avis favorable à la proposition de résolution de M. Darnaud tendant à la création de coopératives militaires dans la zone de l'intérieur.

Elle a adopté ensuite le projet de loi autorisant la Banque d'Algérie à consentir à l'Etat un avance supplémentaire de 100 millions, le budget des honneurs et médailles et celui de la Caisse nationale d'épargne.

L'unité diplomatique des Alliés. — M. Marcel Cachin, député de la Seine, vient d'aviser M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, qu'il désire lui poser à la tribune de la Chambre une question sur la nécessité de l'unité diplomatique des Alliés.

INFORMATIONS MILITAIRES

L'Office technique du ravitaillement

L'office technique du ravitaillement, institué par M. Viollette, avait pour mission de s'occuper du ravitaillement de Paris et du dégagement de la Seine. Il a été réorganisé avec un caractère officiel. Un arrêté pris par M. Victor Boret en fait un office officiel technique du ravitaillement et étend ses attributions à toute la France. C'est, vraisemblablement, le prétexte de la création d'offices départementaux et municipaux de ravitaillement.

Le militaire nourri à l'ordinaire peuvent emporter leur ration de pain. — Le général gouverneur militaire de Paris a décidé que les militaires de tous corps et services, ainsi que les blessés en traitement, autorisés à sortir, pourront emporter avec eux leur ration de pain, seraient autorisés, sur leur demande, à emporter leur ration de pain pour se repaïsser.

Admission à l'honorariat des officiers de complément. — Beaucoup d'officiers de complément, atteints par les nouvelles prescriptions, ont demandé à être admis à l'honorariat. Le général gouverneur militaire de Paris a décidé que les grades dont ces militaires étaient pourvus, indépendamment de leur emploi dans la gendarmerie, se perdrait notamment par la réforme pour incohérence. La révoation étant de même nature que la réforme, elle entraînerait la perte du grade. C'est donc comme simples soldats qu'ils doivent être réintégrés dans leur arme d'origine, les militaires de la gendarmerie commissionnés, rayonnés du service de l'arme. La circulaire s'y rapportant n'aura pas toutefois d'effet rétroactif.

LA GUERRE AÉRIENNE

3 Octobre, 23 heures.

Le 2 octobre, les circonstances atmosphériques défavorables ont rendu particulièrement difficile l'observation des mouvements de l'ennemi.

Cependant, nos bombardiers ont surpris des rassemblements ennemis qui se formaient dans la région de Somide, Contreuve et Mont-Saint-Martin et les ont attaqués à la bombe et à la mitrailleuse. Vingt-six tonnes de projectiles et des milliers de carouches ont été utilisés avec de bons résultats.

Des avions ennemis ont été abattus ou désarmés et un ballon incendié.

Enfin, en plusieurs points de la bataille, l'aviation a effectué le ravitaillement de certains éléments avancés rendus difficile par le mauvais état des routes. Deux tonnes de vivres leur ont été lancées, le 1^{er} et plus de deux tonnes le 2 octobre. — (Officiel français.)

Un nouveau navire espagnol torpillé

Madrid, 3 Octobre. — A son arrivée au conseil des ministres, l'amiral Miralada, ministre de la Marine, a déclaré qu'il attendait un rapport du commandant du port d'Alicante, au sujet du torpillage d'un vapeur espagnol. Ce navire avait quitté l'Espagne chargé de sparteries et devait rapporter du phosphate pour l'agriculture.

COURRIER BELGE

La première héroïque victime de l'offensive belge a été la jeune Marie, fille de 17 ans, appartenant à la 1^{re} division de l'armée belge. Elle a été tuée le 28 septembre, lors d'une attaque sur la ligne de front. Ses parents, M. et Mme. Marie, habitant à Bruxelles, ont été informés de la mort de leur fille par le commandant de la division.

ECHOS

Le lieutenant Claude Cochon, député du Nord, attaché à l'état-major d'une division d'infanterie de l'armée Mangin, vient d'être cité à l'ordre de l'armée pour « avoir fait preuve, dans les derniers combats, des plus belles qualités militaires et pour les services les plus signalés qu'il a rendus au commandement... »

L'officier interprète de 3^e classe Emile Hinzlin, engagé volontaire, blessé en service, a reçu du président du Conseil, ministre de la Guerre, une lettre exprimant « ses chaleureuses félicitations au soldat qui, au cours d'une mission, a été blessé en sauant un officier, et à l'apôtre loirain qui a consacré sa vie entière à préparer le retour des provinces inébranlables à la mère patrie ».

INFORMATIONS MILITAIRES

L'Office technique du ravitaillement

L'office technique du ravitaillement, institué par M. Viollette, avait pour mission de s'occuper du ravitaillement de Paris et du dégagement de la Seine. Il a été réorganisé avec un caractère officiel. Un arrêté pris par M. Victor Boret en fait un office officiel technique du ravitaillement et étend ses attributions à toute la France. C'est, vraisemblablement, le prétexte de la création d'offices départementaux et municipaux de ravitaillement.

Le militaire nourri à l'ordinaire peuvent emporter leur ration de pain. — Le général gouverneur militaire de Paris a décidé que les militaires de tous corps et services, ainsi que les blessés en traitement, autorisés à sortir, pourront emporter avec eux leur ration de pain, seraient autorisés, sur leur demande, à emporter leur ration de pain pour se repaïsser.

Admission à l'honorariat des officiers de complément. — Beaucoup d'officiers de complément, atteints par les nouvelles prescriptions, ont demandé à être admis à l'honorariat. Le général gouverneur militaire de Paris a décidé que les grades dont ces militaires étaient pourvus, indépendamment de leur emploi dans la gendarmerie, se perdrait notamment par la réforme pour incohérence. La révoation étant de même nature que la réforme, elle entraînerait la perte du grade. C'est donc comme simples soldats qu'ils doivent être réintégrés dans leur arme d'origine, les militaires de la gendarmerie commissionnés, rayonnés du service de l'arme. La circulaire s'y rapportant n'aura pas toutefois d'effet rétroactif.

M. LANSING menace les Boches de représailles

New-York, 3 Octobre. — Le secrétaire d'Etat, M. Lansing, a publié la réponse des Etats-Unis à la menace de l'Allemagne d'exécuter les soldats américains capturés avec des fusils à chevrotines.

En réponse à la protestation de l'Allemagne, le gouvernement des Etats-Unis déclare que la convention de La Haye, invoquée dans la protestation, n'interdit pas l'usage de cette catégorie d'armes. L'usage du fusil à chevrotine, en tant que moyen de guerre, n'a jamais été admis. Donc, le fusil à chevrotine utilisé maintenant par l'armée des Etats-Unis ne peut être la cause légitime ou raisonnable d'une protestation. Le gouvernement des Etats-Unis prend note que le gouvernement allemand fusille tout prisonnier de guerre pour le fusil à chevrotine et de munitions ad hoc.

Malgré cette menace, le fusil à chevrotines, en tant qu'arme régulière, ne sera pas abandonné par les armées des Etats-Unis. De plus, les gouvernements allemand et soviétique, en menaçant d'exécuter les prisonniers de guerre, ont encouru le devoir du gouvernement des Etats-Unis de prendre en représaille telle mesure qui protégera le mieux les forces des Etats-Unis et il est donné aussi avis des intentions des Etats-Unis d'exécuter de telles représailles.

Les épreuves de sélection de 1918

Pour cette première réunion, il fallait chaque jour un grand nombre de participants. Les épreuves de sélection de 1918 ont été organisées dans un grand stade de Paris. Les épreuves ont commencé à 10 heures. Les participants ont été divisés en plusieurs groupes. Les épreuves ont été suivies par un grand nombre de spectateurs. Les résultats des épreuves ont été annoncés à la fin de la journée.

BOURSE DE PARIS

Programme des Spectacles

France-Pari, 7 h. 3/4. — Les Marionnettes.
Pala-Boni, 8 h. — (Sam. 7 h. 1/2. Mme Butterfly).
Folies, 7 h. 1/2. — La Chaireuse de Paris.
Folies, 8 h. 8 h. — Les Femmes de Paris.
Gaiety, 8 h. — La Course au bonheur.
Grand-Bernhardt, 8 h. 1/2. — Les Nouveaux riches.
Grand-Bernhardt, 8 h. 1/2. — Les Femmes de Paris.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1/4. — La Gare Régulatrice.
Gaiety, 8 h. 1